

Économie

Lutte contre le chômage

Une nouvelle feuille de route pour la promotion de l'emploi

● **Le gouvernement parviendra-t-il à créer 200.000 postes d'emploi par an pour honorer son engagement de faire baisser le taux de chômage à 8,5% ? Le défi est de taille, et l'objectif semble difficilement réalisable vu que le Maroc n'atteint même pas la moitié de ce chiffre à l'heure actuelle. Cependant, l'optimisme gouvernemental est au rendez-vous. Le gouvernement El Othmani mise gros sur son nouveau plan de promotion de l'emploi.**

La promotion de l'emploi figure en tête des dossiers épineux auxquels le gouvernement devra s'atteler en urgence. À ce titre, l'Exécutif se veut rassurant. Le ministre du Travail et de l'insertion professionnelle, Mohamed Yatim, assure que le gouvernement entend tout mettre en œuvre pour conserver les postes déjà créés et veiller à la création de quelque 100.000 emplois supplémentaires annuellement. «C'est un défi sur lequel il faut travailler grâce à l'approche participative, à la dimension territoriale, à la promotion de l'investissement...», relève-t-il avec optimisme. Le gouvernement compte prendre le taureau par les cornes. La nouvelle vision gouvernementale en matière de promotion de l'emploi commence déjà à prendre forme après la tenue de la très attendue réunion du Comité interministériel de l'emploi, deux ans après la décision de sa création par décret en 2015.

ACTIVER LA STRATÉGIE DE L'EMPLOI

L'objectif aujourd'hui est d'activer la fameuse stratégie de l'em-



La question de l'emploi n'est pas uniquement l'affaire d'un seul département ministériel. Le gouvernement El Othmani mise sur la carte de convergence entre les programmes des différents départements ministériels.

ploi en définissant les orientations de l'action gouvernementale en matière d'emploi et élaborant un plan exécutif de cette stratégie à travers la création de commissions thématiques et la promotion de la dimension territoriale de l'emploi. Le gouvernement s'attelle actuellement à l'élaboration d'un plan national de l'emploi car «la stratégie dépasse le temps gouvernemental», précise Yatim. Un certain nombre de mesures prévues par la stratégie nationale de l'emploi et le programme gou-

vernemental ont été sélectionnées en vue d'élaborer le plan global de l'emploi pour les cinq années à venir. Mais cette fois-ci sera-t-elle la bonne? Les Exécutifs qui se sont succédé ont mis en place des stratégies et des actions pour lutter contre le chômage, sans pour autant atteindre les objectifs escomptés. Le ministre du Travail affiche, à cet égard, son optimisme quant à l'implication de toutes les parties concernées dans la résolution de cette problématique épineuse, d'autant plus que la

question de l'emploi n'est pas uniquement l'affaire d'un seul département ministériel. Le gouvernement El Othmani mise sur la carte de convergence entre les programmes des différents départements ministériels. Les engagements gouvernementaux ont été traduits en orientations et mesures. Les commissions créées le 28 août sont appelées à se réunir prochainement afin d'élaborer un programme pour cette année définissant les priorités, les mesures réalisables et, le cas échéant, des actions législatives et organisationnelles ainsi qu'une estimation du coût financier de réalisation. Une commission de promotion de l'emploi sera chapeauté par le ministère des Finances. Un autre point est de la plus haute importance: la dimension territoriale de la stratégie de l'emploi. Des rencontres régionales de l'emploi ont été déjà tenues avec des conseils régionaux. D'autres devront suivre en partenariat avec les ministères du Travail et de l'Intérieur. Une lourde mission incombe au département de Yatim: l'accompagnement et le soutien des régions pour élaborer leurs programmes régionaux de l'emploi selon la spécificité et les potentialités de chaque région et chaque cible. La promotion de la territorialisation sera du ressort d'une commission présidée par le ministère de l'Intérieur.

Création d'au moins 200.000 emplois : un vœu pieux ?

Il s'avère nécessaire de créer au moins 200.000 emplois par an et de moderniser un grand nombre d'autres emplois existants. C'est du moins ce qu'indiquent les projections de la Stratégie nationale de l'emploi. Théoriquement, avec 200.000 emplois créés chaque année, il sera possible d'améliorer le taux d'activité féminine et de réduire les effectifs de chômeurs et de sous-employés. Mais, l'objectif semble difficile à atteindre au regard de la situation actuelle. Le diagnostic établi démontre que, chaque année, arrive à l'âge de travail une cohorte d'environ 600.000 jeunes qui ne rentrent pas tous sur le marché du travail : la majeure partie le rejoint, remplaçant dans des emplois existants d'autres travailleurs se retirant dudit marché ou occupant de nouveaux emplois. Ces emplois pourraient être créés dans les secteurs agricole, industriel, dans les BTP et dans les services. Les trois quarts des emplois au moins devraient être des emplois dans les services aux entreprises, à la personne et à l'environnement. Il s'agit, selon la stratégie, de compenser le retard de développement des activités de services au Maroc et d'orienter la croissance de nouveaux métiers basés sur la connaissance, la protection et la valorisation des écosystèmes naturels du pays. Pour y arriver, «il faut prendre des mesures aux niveaux macroéconomique et sectoriel afin de préserver et développer la création d'emplois dans les secteurs concurrents par l'étranger, pour renforcer l'encadrement des PME et promouvoir la création d'emplois de services au niveau territorial, services à la personne, aux entreprises et à l'environnement».

Économie

Thales fait du Maroc

DÉPASSER LES OBSTACLES

Pour réussir sa mission de lutte contre le chômage notamment auprès des jeunes diplômés, le gouvernement est appelé à travailler sur tous les obstacles qui freinent la promotion de l'emploi. Plusieurs freins sont cités par Yatim. La première question a trait à la relation de l'investissement avec l'emploi qui se pose avec insistance. L'impact des investissements publics, des investissements étrangers ainsi que des plans sectoriels sur l'emploi est devenu une question primordiale. À ce titre, une commission est chargée de la promotion de création d'opportunités d'emploi. Le deuxième point concerne la nécessité d'adapter la formation surtout dans les universités aux exigences du mar-

ché du travail. Une commission chapeautée par le département de l'Enseignement supérieur va veiller à étudier la question d'adaptation permanente des profils formés aux besoins de l'emploi. Jusque-là, beaucoup de formations restent théoriques et ne permettent pas aux jeunes de s'intégrer dans le marché du travail. Mieux encore, il s'agit d'adapter la formation aux besoins futurs en raison de la transformation permanente du marché de l'emploi. Il faut anticiper les professions d'avenir. À titre d'exemple, une grande demande en matière d'ingénieurs au Maroc se fait sentir. Le gouvernement compte aussi sur les programmes actifs de l'emploi. Sauf que plusieurs de ces programmes n'ont pas permis de

donner des résultats probants et nécessitent d'être évalués et révisés. C'est apparemment ce qu'entend faire le gouvernement. Les programmes ayant échoué seront complètement supprimés, à l'instar de ce qui a été fait pour Moukawalati.

DE NOUVEAUX PROGRAMMES ACTIFS

Le gouvernement travaille actuellement sur de nouveaux programmes actifs. C'est, d'ailleurs, l'un des axes importants de l'action gouvernementale en matière de promotion de l'emploi. Les entreprises vont être davantage associées à la définition des besoins de formation, d'après Yatim. Est aussi prévu le renforcement des stages dans les administrations publiques pour

permettre aux jeunes d'avoir une première expérience. Le contrat d'insertion, un programme réussi de l'avis du gouvernement, va être amélioré... Les stages dans le secteur privé seront discutés avec le patronat. Certains programmes seront dédiés au milieu rural, notamment l'auto-emploi qui sera chapeauté par l'ANAPEC. Un système d'auto-emploi sera lancé dans les régions. Les jeunes seront, en effet, assistés dans la création de leur entreprise, et les erreurs de Moukawalati devront être évitées. La promotion des programmes actifs est une lourde mission qui incombe au ministère du Travail, outre l'amélioration du climat des affaires.

PAR **JIHANE GATTIOUI**
j.gattioui@leseco.ma